

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20048971***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

03 AVR. 2020

Le Greffier
GrefféN° d'entreprise : **0878 433 285****Nom**(en entier) : **Pumax**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Courrière 22 - 7181 Seneffe****Objet de l'acte : Démission et nomination administrateurs - nomination commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale le 21 janvier 2020 tenu au siège social à 19.00 heures :

L'assemblée générale décide de démissionner monsieur Diego Neiryck (71.09.06-063-50).

L'assemblée générale nomme à l'unanimité comme administrateurs pour un période de six ans à partir de maintenant jusqu'à l'assemblée générale de 2025 :

- Monsieur Diego Neiryck (71.09.06-063-50) et
- Monsieur Gilbert Neiryck (46.02.09-127-01).

Par conséquent, le conseil d'administration de la société est constitué comme suit :

- Monsieur Diego Neiryck ;
- Monsieur Gilbert Neiryck.

Et de suite, le conseil d'administration décide de nommer comme administrateur-délégué de la société, monsieur Diego Neiryck.

L'assemblée décide également de nommer Figurad Réviseurs d'Entreprises SPRL (B0027), Jean-Baptiste de Ghellincklaan 21 à 9051 Gent, représenté par monsieur Stefaan Beirens (A02011) comme commissaire de l'entreprise pour 3 années. La nomination se rapporte à les exercices 31/03/2019-31/03/2020-31/03/2021 et ceci jusqu'à fin de l'assemblée annuelle de 2021. La rémunération pour les exercices 31/03/2019 jusque-au 31/03/2021 est fixé à 3.200 EURO (exclusif TVA et exclusif contribution IBR) et sera indexé annuellement.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Neiryck Diego
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).